



ECOPS CONSEIL
Ecologie Prévention Santé



FORMATIONS 2021

ECOPS Conseil

66, rue Pasteur 59370 Mons-en-Barœul

Tel : 06 63 78 97 12 / alice.baras@ecops-conseil.fr / www.ecops-conseil.fr

Numéro de déclaration d'activité 32591031559, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat Siret : 842 510 638 000 13



La formatrice



Le Dr Alice BARAS, chirurgien-dentiste de formation, après 15 ans d'exercice en tant qu'omnipraticien a souhaité concilier son engagement pour la protection de l'environnement et son désir de promouvoir la santé environnementale et la prévention.

Elle s'est formée au management du développement durable en santé, à la médecine environnementale – discipline appréhendant l'ensemble des risques environnementaux dont les risques émergents – et au management de la qualité.

Son objectif est de **SENSIBILISER**, d'**ACCOMPAGNER** & **FORMER** ses confrères chirurgiens-dentistes et l'ensemble des **professionnels de santé** exerçant en cabinet de santé de ville à adopter des **stratégies d'atténuation et d'adaptation aux risques environnementaux** actuels pour **promouvoir la santé de chacun**.

Les actions de formations et de sensibilisations ont un but commun de promouvoir la santé environnementale. La **dynamique vertueuse** qu'est l'intégration d'une démarche écoresponsable au sein des activités de gestion et de pratique clinique répond aux enjeux écologiques et sanitaires que sont la protection de la **santé des patients**, de celle de l'**équipe soignante** et de celle de l'**environnement**. Cette dernière étant elle-même la garante de la **santé des générations futures**.

Le public visé

Les formations sont accessibles aux chirurgiens-dentistes et assistants dentaires.

Les modules et supports de formation sont également adaptés à tout professionnel de santé diplômé exerçant en cabinet de santé.



Les engagements

- ECOPS Conseil est un organisme de formation professionnelle continue
 - Référencé dans le Datadock- Les formations sont éligibles à financement
 - Enregistré auprès de la DIRECCTE de la région des Hauts de France sous le n° 32591031559, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
- Un règlement intérieur des formations disponible en ligne sur le site <http://ecops-conseil.fr/>
- Un contrat de formation est signé avec le stagiaire, précisant les termes et déroulé de la formation
- Plusieurs documents de suivi et évaluation sont remis ou proposés au stagiaire :
 - Une évaluation des connaissances en amont de la formation pour évaluer les besoins et attentes.
 - Une attestation individuelle de suivi et autoévaluation à l'issue de la formation
 - Une évaluation « à froid » ou transfert sur poste de travail 3 mois après.
 - Un questionnaire de satisfaction sur le fond et la forme de la formation.



Démarche écoresponsable et promotion de la santé environnementale au cabinet dentaire

Dans un contexte de crise écologique et sanitaire, cette formation permet au chirurgien-dentiste d'évaluer et réduire l'impact environnemental lié à l'activité du cabinet dentaire. L'objectif est de transmettre des repères et gestes simples propres à maîtriser cet impact. Le bénéfice est d'ordre économique, écologique, social et sanitaire.

L'environnement étant un déterminant majeur de la santé, le protéger est promoteur de santé. Le praticien s'inscrit dans une démarche gagnant-gagnant. Il est pleinement dans son rôle d'acteur de prévention pour la santé et la qualité de vie au travail et également pour la santé des patients et de l'environnement.

<p>Objectifs de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les enjeux actuels de la santé environnementale et du développement durable. ▪ Evaluer les risques généraux et environnementaux liés à l'activité du cabinet dentaire. ▪ Développer et promouvoir les gestes écoresponsables : <ul style="list-style-type: none"> ○ Limiter le gaspillage et optimiser la gestion des déchets. ○ Maîtriser la qualité de l'air intérieur et de l'eau. ○ Economiser les énergies et mettre en place des écogestes. ▪ Connaître les critères d'achats responsables, évaluer la toxicité potentielle des matériaux et produits utilisés dans les activités de soin et de désinfection, les risques émergents (nanoparticules, perturbateurs endocriniens...) via l'appréhension des outils et des réglementations disponibles. ▪ Mettre en œuvre des actions de prévention et de gestion des risques concrètes et être capable de les évaluer et les manager afin de promouvoir la durabilité de l'équipe soignante et favoriser la qualité de vie au travail. ▪ Sensibiliser et transmettre des informations de promotion de santé environnementale et d'écoresponsabilité aux patients. 	<p>Public et prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chirurgiens-dentistes en exercice ▪ Assistants dentaires ▪ Pas de prérequis
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autoévaluation en ligne avant la formation. <p><u>1^{ère} ½ journée - 3h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la santé environnementale et au concept du développement durable : Définitions, enjeux, freins, leviers ▪ Evaluation de l'impact environnemental des activités menées au sein du cabinet dentaire ▪ Critères d'achat responsable. Inclure les risques environnementaux dans le choix des produits chimiques et dispositifs médicaux nécessaires à notre exercice. Appréhender et gérer les risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanoparticules...) <p><u>2^{ème} ½ journée - 3h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des pollutions et optimisation de la gestion de l'air, de l'énergie, de l'eau, des déchets au sein du cabinet dentaire. Economies énergétiques et financières ▪ Santé au travail et durabilité de l'équipe soignante ▪ Management et valorisation de la démarche, partage des connaissances avec l'ensemble de l'équipe et les patients ▪ Validation et auto-évaluation des acquis 	<p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Support de formation au format PDF remis le jour de la formation ▪ Bibliographie et sites ressources
<p>Intervenant</p> <p>Chirurgien-dentiste spécialisée en management du développement durable en santé, médecine environnementale et management de la qualité en odontologie</p>	<p>Pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préévaluation à distance ▪ Participative : Retour d'expérience, travail en ateliers/ world café, jeux sérieux (quizz et autres supports d'animation sur mesure). ▪ Cours théorique sur diaporama et support vidéo. <p>Durée</p> <p>1 journée (7h) Ou 2 ½ journées</p> <p>Présentiel</p> <p>Lieu à définir France métropolitaine</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Distanciel synchrone</p> <p>via logiciel de visioconférence interactif</p> <p>Contact</p> <p>Dr Alice Baras Tel : 06 63 78 97 12 alice.baras@ecops-conseil.fr</p>

Risques chimiques et perturbateurs endocriniens au cabinet dentaire

Les repérer et s'en protéger

L'environnement est un facteur déterminant de la santé. L'exposition croissante et quotidienne à de multiples substances chimiques impacte la santé des êtres humains et des écosystèmes. Afin de s'en protéger, il est indispensable de savoir repérer les substances reconnues ou encore seulement suspectées comme dangereuses. Parmi celles-ci, il est incontournable d'appréhender les substances perturbatrices endocriniennes. Leurs conséquences sanitaires sont préoccupantes et leurs particularités toxicologiques rendent complexes les moyens de prévention globaux y compris en milieu de travail.

Le chirurgien-dentiste et son équipe sont reconnus être à risque accru d'exposition à ces substances de par les matériaux et produits utilisés dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Cette formation permet d'appréhender globalement le risque chimique reconnu et les connaissances actuelles sur les perturbateurs endocriniens. S'approprier les moyens et actions concrètes à intégrer permet la prévention des risques pour la santé de l'équipe soignante, des patients et de l'environnement. Le praticien et son équipe se verront renforcé dans leur rôle d'acteur de santé au travail, de santé publique et promoteur de santé environnementale.

<p>Objectifs de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">▪ S'approprier les enjeux actuels de santé environnementale et repérer les facteurs déterminants de la santé et les risques liés à l'activité du cabinet dentaire.▪ Connaître les caractéristiques toxicologiques des perturbateurs endocriniens, enjeux et risques. Cibler les populations à risque.▪ Repérer les sources d'exposition quotidiennes aux produits chimiques et leur présence au sein des cabinets dentaires.▪ Acquérir des repères pour évaluer la toxicité potentielle des matériaux et produits utilisés dans les activités de soin, de prévention bucco-dentaire, de désinfection et d'aménagement des locaux pour maîtriser le risque d'exposition professionnelle▪ Mettre en œuvre des actions de prévention individuelle et collective concrètes et être capable de les manager.▪ Sensibiliser et transmettre des informations de prévention aux patients.	<p>Public et prérequis</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Chirurgien-dentiste▪ Assistants dentaires▪ Pas de prérequis. <p>Livrables</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Support de formation au format PDF remis le jour de la formation▪ Bibliographie et sites ressources. <p>Pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Préévaluation à distance▪ Participative : Retour d'expérience, travail en ateliers/ Jeux sérieux (quizz et animation sur mesure).▪ Théorique sur diaporama et support vidéo.
<p>Programme</p> <p>Autoévaluation en ligne avant la formation.</p> <p><u>1^{ère} ½ journée - 3h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Introduction à la santé environnementale/ environnement et santé orale▪ Risques chimiques, réglementation et outils de repérage▪ Perturbateurs endocriniens, concept et données actuelles▪ Les repérer dans l'environnement privé et professionnel. <p><u>2^{ème} ½ journée - 3h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre des stratégies de gestion des risques chimiques et leur management▪ Définition de critères d'achats responsables des matériaux et produits pour les activités menées en cabinet dentaire▪ Sensibilisation et Information des patients des moyens de prévention au quotidien adaptés <p>Validation et auto-évaluation des acquis & de la formation.</p>	<p>Durée 1 journée (7h) Ou 2 ½ journées</p> <p>Présentiel Lieu à définir France métropolitaine</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Distanciel synchrone via logiciel de visioconférence interactif</p> <p>Contact Dr Alice Baras Tel : 06 63 78 97 12 alice.baras@ecops-conseil.fr</p>
<p>Intervenant</p> <p>Chirurgien-dentiste spécialisée en management du développement durable en santé, médecine environnementale et management de la qualité en odontologie</p>	

ADAPTATION DES MODALITES DE FORMATION

Les formations proposées dans ce catalogue peuvent être délivrées en formation à distance via un logiciel de visioconférence assurant une interactivité positive et facilitatrice d'apprentissage.

Elles peuvent être adaptées en termes d'horaires (modules en ½ journées) et chaque thème rentrant dans le champ de compétences de l'organisme de formation ECOPS Conseil, repris ci-après, peut y être intégré après une entente préalable des besoins des stagiaires.

DOMAINES DE COMPETENCES



Sensibilisation aux enjeux écologiques actuels, concepts d'atténuation et d'adaptation, développement durable et écoresponsabilité,

Sensibilisation aux enjeux sanitaires actuels, risques émergents tels que l'exposition aux perturbateurs endocriniens et promotion de la santé environnementale, approche « one health » et co-bénéfices.

Management de la démarche environnementale au cabinet dentaire et cabinets de santé de ville

- Gestion optimisée des déchets, réduction du volume à la source et adaptation des filières de tri,
- Maîtrise de la pollution de l'air intérieur et de l'eau,
- Économie des énergies et maîtrise des émissions de G.E.S.,
- Développement des achats responsables, maîtrise des critères et composition des dispositifs médicaux et produits chimiques.

Gestion des risques et prévention des maladies professionnelles, accompagnement à la rédaction et management du document unique,

Management de la démarche qualité, intégration de l'ensemble de l'équipe dans les projets globaux d'amélioration continue et développement de la qualité de vie au travail.

AUTRES FORMATS D'INTERVENTION PROPOSES

Modules de formation continue et animations d'atelier au sein des cabinets de santé (intra-entreprise) de l'équipe soignante,

Création de supports de sensibilisation (quizz, plaquettes, articles, animations),

Actions de sensibilisation : Animation de conférences, réunions confraternelles et ateliers,

Gestion de projets : Mise en œuvre & management/ objectifs Environnement & Santé,

Rédaction d'articles ou billets.